

Inauguration du collège Jean-Loup Chrétien Questembert

Lid-digeriñ ar Skolaj Jean-Loup Chrétien eus Kistreberzh



**Dossier
de presse**

Janvier 2024

Hôtel du Département

Contact presse :

Jean-Baptiste BOUDIN-LESTIENNE - 02 97 54 80 69 / 06 14 07 82 14
presse@morbihan.fr



Inauguration du collège Jean-Loup Chrétien à Questembert

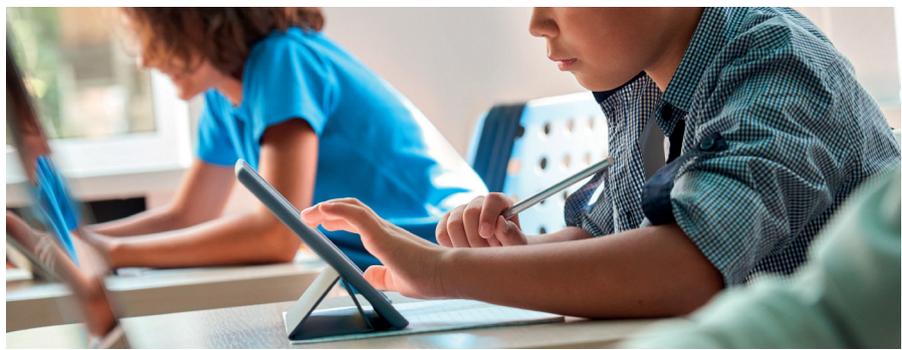
L'historique

Les locaux du collège « des buttes » ont ouvert en 1967. Après une restructuration/extension en 1992, le collège a pris le nom de Jean-Loup Chrétien, célèbre spationaute français.

Le collège accueille aujourd'hui 388 élèves, dont 68 scolarisés en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et 12 en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS). Les élèves proviennent des quatre communes de recrutement du secteur : Questembert, Berric, Lauzach et Molac.

Le collège accueillait plus de 700 élèves en 2014. En 2017, il fait l'objet d'un projet de restructuration, abandonné au profit de la construction d'un collège neuf. Ce nouveau collège, construit à Elven a permis une décreue accentuée du nombre d'élèves par la sectorisation des communes de Le Cours, Larré, La Vraie Croix et Sulniac.

Les projections d'effectifs montrent une stagnation pour les années à venir, toutefois un rééquilibrage pourrait s'opérer avec le collège privé St Joseph, qui a vu ses effectifs augmenter depuis 2015.



Les équipements

Sur une surface de 7000 m², le collège accueille **16 salles d'enseignement** général, 4 salles de sciences et technologies, une salle d'arts plastiques, une salle de musique et un CDI.

Du fait de la proximité immédiate de plusieurs équipements communaux, le programme n'intégrait pas d'équipement sportif dédié. Toutefois, **un préau sportif** est prévu au programme et sera livré à la rentrée 2024.

Le service de restauration qui est mutualisé avec le lycée Marcellin Berthelot sera maintenu à l'occasion de la restructuration du lycée.

Le collège dispose d'**une extension de quatre salles de classe** pouvant accueillir 130 élèves qui permet de répondre à une augmentation d'effectifs, notamment en cas de modification de sectorisation.

Dans sa nouvelle configuration, l'établissement compte un **pôle SEGPA** regroupant des espaces d'enseignement et des plateaux techniques (ateliers, cuisine pédagogique, serres pédagogiques) sur trois champs de métiers :

- Le champ hygiène alimentation service,
- Le champ habitat,
- Le champ espace rural et environnement.



Ces sections d'enseignement général et professionnel adapté accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien. Ces élèves sont accompagnés dans leurs apprentissages par des enseignants spécialisés, avec une pédagogie adaptée, afin de viser l'acquisition du socle commun de compétences.

Pour l'équipement matériel de ces espaces, le collège a bénéficié de subventions d'un montant total de 64 000 €.

Dans le cadre de l'aménagement mobilier des nouveaux espaces et de leur entretien, l'établissement a bénéficié de dotations d'équipements en nature d'un montant global de 240 000 €.

Depuis son ouverture, le collège bénéficie d'**une couverture wifi totale** et toutes les salles de classe bénéficient d'**équipements permettant la vidéo-projection**. Ces installations permettront le déploiement d'une pédagogie innovante dans le cadre du **plan d'équipement numérique départemental**, voté en décembre 2022.

L'établissement compte actuellement :

- 76 ordinateurs répartis entre l'administration et les salles de classe (technologie et CDI comprises),
- 30 ordinateurs portables pour les élèves,





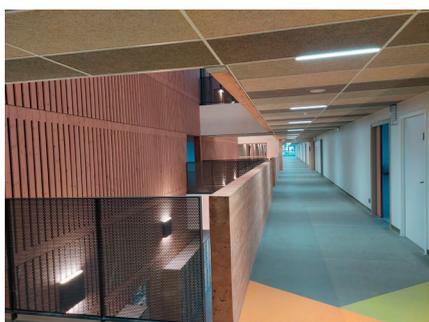
- 127 tablettes numériques pour les élèves (162 seront déployées au terme du plan d'équipement).

- 17 tablettes numériques distribuées aux enseignants volontaires dans le cadre du nouveau plan d'équipement.

L'ensemble de ces matériels est valorisé à 126 000 € de dotations.

La maîtrise d'œuvre

A l'issue d'une procédure de concours d'architecture organisée en 2019, la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence CRR basée à ANGERS associée pour l'opération à l'agence BLEHER de PLUMELEC. Le marché a été signé en décembre 2019.



Le coût des travaux et le planning

La livraison du nouveau bâtiment en novembre 2023 a permis de libérer les anciens locaux et d'entamer leur démolition. Ils seront remplacés par le préau sportif et des serres pédagogiques.

La livraison complète du collège est prévue en septembre 2024.

Le coût total des travaux s'élève à 17,5 M€.



Zoom sur le plan d'équipement numérique départemental

Le Département du Morbihan accorde une importance particulière à l'accompagnement numérique des collèges et des collégiens. Il s'agit pour lui de garantir l'égalité d'accès au numérique pour les élèves et d'offrir aux enseignants les outils nécessaires à un enseignement de qualité. Dans le cadre de son nouveau plan numérique 2023-2027 une enveloppe supérieure de 30 % par rapport au plan précédent a été votée par les élus départementaux. Retrouvez plus d'information sur le plan d'équipement numérique départemental sur morbihan.fr



Les collégiens au cœur de l'action du Département



Construction, rénovation et accessibilité des bâtiments, restauration scolaire, équipements numériques, actions pédagogiques... Le Département est engagé pour la réussite de tous les collégiens, et souhaite leur donner les meilleures conditions d'apprentissage. C'est pourquoi chaque année, il investit pour offrir des conditions d'accueil et d'enseignement de qualité et ainsi favoriser la réussite de cette étape si importante dans la vie des jeunes.

Depuis les lois de décentralisation de 1981-82 puis l'acte II de 2003-04, le Conseil départemental assume la responsabilité des 42 collèges publics que compte le Morbihan.

Cela va de leur construction ou extension aux réparations et restructuration, parfois même à leur reconstruction. C'est aussi le département qui assure leur fonctionnement, leurs équipements courants ainsi que l'accès aux infrastructures sportives.

Enfin, il finance des besoins particuliers comme l'internat, les classes SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) et ULIS (Unité pour l'Inclusion Scolaire).

En 2024, le Morbihan consacre ainsi 73 M€ aux collèges :

34 M€ en investissement et 39 M€ en fonctionnement.



Cet effort financier et les interventions du Conseil départemental ne se cantonnent pas aux seuls collèges publics, puisqu'il soutient également les 45 collèges privés sous contrat du territoire fournissant les moyens de fonctionnement au même niveau que ceux des collèges publics.

326 agents du Département dans les collèges

Le personnel du Conseil départemental intervient quotidiennement dans les collèges publics. Ainsi, 326 agents techniques départementaux y assurent l'entretien général et technique, l'accueil, la restauration et, dans certains établissements, l'hébergement.



2 millions de repas sont préparés et servis chaque année par les chefs cuisiniers et les équipes départementales dans les collèges publics.

Le Département fixe les tarifs des repas, en prenant garde à ce que la facture ne soit pas trop lourde pour les familles : si le coût moyen d'un repas fabriqué s'élève à 10,01 € en 2024 pour la collectivité, il est de 3,10 € pour un élève demi-pensionnaire, voire 2,10 € si l'élève bénéficie de l'aide du Conseil départemental (sous conditions de ressources).